

Kooperative Longo Mai
Le Montois
2863 Undervelier
032/426 59 71

Uniterre
Av. du Grammont 9
1007 Lausanne
021/601 74 67
www.uniterre.ch

Lausanne, mercredi 28 février 2007

Dépôt de la pétition contre la politique agricole : 37'500 signatures

Le 28 février 2007 à 15h15, à quelques jours du débat parlementaire sur la politique agricole, la pétition contre la politique agricole 2011 „Halte à l'exode rural“ a été remise à une représentante du Département fédéral de l'économie et déposée à la chancellerie fédérale. La pétition a été signée par 37'500 personnes de la ville et de la campagne.

La pétition (www.halte-exode-rural.org) lancée par le syndicat Uniterre et la coopérative Longo maï a reçu de nombreux soutiens¹.

Plus d'une centaine de personnes ont pris part à la remise de la pétition. A l'occasion de cet événement, 2'000 fermes ont été disposées sur la place fédérale. Chaque année en Suisse, plus de 2'000 fermes disparaissent. Cette évolution a lieu depuis 15 ans. « *La loi sur l'agriculture qui est proposée par l'Office fédéral de l'agriculture dans le cadre de la réforme PA 2011 va encore accentuer cet exode. Le chemin choisi par nos autorités est le meilleur moyen pour voir disparaître l'agriculture paysanne en Suisse* » a précisé Raymond Gétaz de la coopérative Longo maï dans son discours. *L'appel "Halte à l'exode rural" ne concerne pas que la Suisse. La globalisation de l'économie encouragée par les pays industrialisés déracine des millions de paysans vivant dans les zones rurales du monde et les poussent à migrer vers les bidonvilles ou à émigrer dans nos pays où ils se retrouvent dans des emplois précaires. Les terres abandonnées sont ensuite exploitées par des multinationales en mains de l'agriculture industrielle* ».

D'autres interventions ont dénoncé plusieurs aspects de la politique agricole. Pierre-André Tombez, Président d'Uniterre a souligné *„Uniterre soutient la pétition car elle va dans le sens d'une augmentation possible du nombre de paysans. La forme juridique et la taille de l'exploitation ne nous importent peu. Ce qui compte c'est que les personnes qui y travaillent (familles paysannes et employés) puissent y vivre avec un revenu correct et que des filières agroalimentaires locales soient maintenues. Or la réforme du droit foncier rural administre artificiellement la disparition de la moitié des paysans et décide quel type d'exploitation peut être reconnu ; elle entraîne également la spéculation foncière. Quant aux différentes mesures proposées dans la loi sur l'agriculture, elles menacent la mise en place du concept de souveraineté alimentaire qui veut donner la priorité à la production locale. Par exemple, l'abaissement des protections à la frontière encourage un approvisionnement toujours plus lointain en denrées alimentaires, les milliers de kilomètres de transport s'accroissent accentuant ainsi l'utilisation démesurée des énergies (pétrole et électricité)“*.

Le Professeur Jean Vallat a rejeté quant à lui avec vigueur le projet PA 2011 qui ne tient pas compte des conséquences d'une réduction de la population rurale, tant dans le domaine de l'économie régionale que sur la vie sociale et l'aménagement de l'espace rural. Deux

¹ : *La pétition „Halte à l'exode rural“ a été soutenue par la coopérative Longo maï, le syndicat Uniterre, AgriGenève, l'association Industrie et agriculture (SVIL), l'association Denk:mal, l'association „Laines d'ici“, la CGAS (Communauté Genevoise d'Action Syndicale) Pro Natura Jura, Les Verts jurassiens etc. De nombreuses personnalités ont également apporté leur soutien comme le Professeur Jean Vallat ancien Directeur de l'Institut d'économie rurale de l'EPFZ, le Professeur Hans Popp, ancien Vice-Directeur de l'OFAG /DFE et Willy Streckelsen (Conseil Suisse de la FAO).*

représentants de l'agriculture autrichienne et française ont salué la pétition et informé sur les conséquences dramatiques de la politique agricole commune européenne dans leurs pays.

PA 2011 a été mise en consultation auprès des milieux concernés en automne 2005. Plus de 350 organisations représentant les milieux agricoles, mais aussi de très nombreux autres secteurs, ont critiqué de nombreux points du projet. Malgré cela, le message du Conseil fédéral sur la PA 2011 a très peu divergé du premier projet. Même la réforme du droit foncier rural, largement dénoncée, n'a pas été corrigée.

Les initiateurs de la pétition désirent que le débat sur la politique agricole soit mieux connu du public. Ils veulent attirer l'attention de la population sur les dangers de cette réforme. La PA 2011 part du principe que d'ici quelques années, il ne restera plus que la moitié des exploitations agricoles (environ 30'000). Au nom de la rentabilité, l'agriculture paysanne doit être remplacée par une agriculture toujours plus industrialisée avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur les êtres humains et l'environnement. Pourtant cette optique ne correspond pas aux attentes, tant de la population des villes que des campagnes.

L'objectif premier d'une politique agricole responsable devrait être le maintien d'un approvisionnement de proximité, basé sur une alimentation variée et saine. La production d'une alimentation de qualité nécessite pourtant de nombreux bras, un savoir-faire et de l'expérience que nos autorités semblent prêtes à sacrifier.

Pour ces raisons, la pétition demande la mise en place d'une autre politique agricole que celle proposée dans le cadre de PA 2011 et demande au Conseil fédéral et au Parlement de tout mettre en œuvre pour:

- Maintenir les fermes existantes,
- Encourager les jeunes, y compris les jeunes urbains, à s'orienter vers les métiers agricoles,
- Permettre aux personnes salariées dans le secteur agricole de bénéficier des mêmes droits et de la même reconnaissance que dans tous les autres métiers,
- Sortir les terres, les fermes et autres bâtiments agricoles de l'emprise de la spéculation foncière,
- Favoriser une agriculture moins dépendante du pétrole et une économie agricole de proximité qui ménagent les ressources naturelles.

La politique agricole doit être renvoyée à ses auteurs. Elle ne doit pas être basée sur une vision de rentabilité à court terme. Une discussion large et ouverte est nécessaire pour mettre en place nos politiques agricole et alimentaire.

Pour toute information complémentaire:

Raymond Gétaz, coopérative Longo maï, 032 426 59 71

Pierre-André Tombez, Président d'Uniterre 079 634 54 87

Valentina Hemmeler, secrétaire syndicale Uniterre 079 672 14 07 / 021 601 74 67